

Q.V.H.P.



Q.V.H.P.

**Qualité de la Vie en Haute Provence (association loi 1901)**

**Adresse siège : La Grand'Terre 04700 LURS - Email : [gvhp04@gmail.com](mailto:gvhp04@gmail.com) -**

**Tél : 06.83.32.61.18/06.61.00.21.00 – Facebook : Qualité de Vie en Haute-Provence**

Philippe BERROD rappelle que pour le transport de nos ordures ménagères, le Président du SYDEVOM a engagé la CCABV pendant 5 ans en passant des contrats avec des sociétés de transports extérieures au département.

A Digne, il serait possible de faire une économie de 150 000 euros par an si le transport était assuré par des entreprises locales. Mais si Digne veut dénoncer le contrat, il lui faudra payer un dédit! Il y a donc de très forts enjeux financiers.

Il souligne également que le CSDU de Valensole reçoit les déchets à 63 € la tonne et que cette même tonne est facturée à 207 € par le SYDEVOM...

Financièrement parlant, les communes ont tout intérêt à trier leurs déchets.

James DE CICCIO, de l'association Volonté Citoyenne, ajoute qu'un jour, un élu lui a confié que la taxe d'OM est une variable d'ajustement.

Il annonce également que la Confédération Paysanne apporte son soutien aux associations qui se battent déjà contre le projet des Parrines.

Il déplore de se trouver face à un déni constant de démocratie et considère qu'il y a un manque de volonté politique dans le département. Malgré tous les vices de procédures pointés par la commission d'enquêtes ainsi que les avis défavorables délivrés par les commissaires enquêteurs, il n'y a malheureusement aucun moyen d'appliquer des sanctions.

Gérard-Laurent BONNAFOUX dit avoir demandé à M. MASSETTE les comptes concernant les sommes déboursées pour le projet des Parrines. La réponse obtenue a permis de constater qu'il n'y avait aucune facture supérieure à 90 000 €, donc aucun appel d'offre. L'association QVHP va donc demander une copie des études.

Le mercredi 6 mars à 18h00, à la salle Joie et Soleil de St Auban aura lieu la prochaine table ronde citoyenne, suivie d'une table ronde à Peyruis, à la salle des fêtes, le jeudi 7 mars à 20h30.

Une manifestation aura lieu le lundi 11 mars à 13h00 devant la Mairie de Château-Arnoux à l'occasion de la venue du juge des expropriations.

Pour le "Printemps des Parrines" le samedi 16 mars, une grande manifestation est programmée à Digne les Bains devant l'office de tourisme à 14h00.

**Chacun est invité à diffuser l'information afin de rassembler le plus de monde possible pour cette occasion qu'il ne faut pas manquer.**

**Coupon adhésion 2013 à retourner au plus tôt au siège : QVHP - La Grand'Terre - 04700 LURS  
Accompagné du montant de l'adhésion : 12€ minimum.**

**L'adhésion donne droit à des réductions sur les diverses activités.**

NOM ..... PRENOM ..... TEL FIXE ..... MOBILE .....

ADRESSE POSTALE .....

ADRESSE EMAIL (recommandée).....